CPAS de Soignies
Du Sens à notre Action

RECRUTEMENT INTERNE ET EXTERNE

D'UN(E) ASSISTANT(E) SOCIAL(E) POUR LE DEPARTEMENT SOCIAL AU SEIN DU SERVICE D'ACTION SOCIALE GLOBALE - INSERTION. A TEMPS PLEIN





Qui sommes-nous ?

Le Centre Public d'Action Sociale de Soignies est basé sur le principe que tout individu mérite d'être soutenu socialement, garantissant une dignité à chacun.
L'institution est composée de plusieurs services ; la Direction Générale, le Département Social, le Centre d'Hébergement pour les Seniors, la Maison d'Enfants et le Centre de la Petite Enfance.

Notre philosophie :
Le bien-être

Nous veillons tant au bien-être de nos bénéficiaires qu'à l'épanouissement de notre personnel à travers nos actions de parrainage, d'intégration et d'accompagnement.



Dans le cadre du renforcement de l'équipe sociale, le CPAS de Soignies recrute un(e) assistant(e) social(e) à temps plein pour le Département Social au sein du service d'Action Sociale globale - Insertion.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

1. Être ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne
2. Jouir des droits civils et politiques
3. Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
4. Être porteur du diplôme de gradué/bachelier assistant social au moment du recrutement
5. Être titulaire du permis de conduire B
6. Réussir les examens de recrutement (épreuve écrite éliminatoire et épreuve orale).

TYPE DE CONTRAT

- Contrat de travail à durée déterminée de 6 mois renouvelable moyennant une évaluation à tout le moins satisfaisante avec perspective d'un contrat de travail à durée indéterminée
- Entrer en service : au plus tôt
- Echelle de rémunération B1 ***à temps plein*** : brut annuel indexé (index au 01/08/26 : 2,2080) : 39.409,13 € - 54.680,50 € (en fonction des années d'ancienneté admissibles)

AVANTAGES

- Assurance hospitalisation avantageuse dès octroi d'un CDI
- Possiblité de télétravail après 6 mois d'entrée en fonction
- Gratuité des transports en commun pour le trajet domicile - lieu de travail
- Indemnité pour les déplacements en vélo (0.37 €/km)
- Quota de 26 jours de congé par an évolutif par tranche d'âge + congés locaux (2 en 2026) + congés réglementaires (2 en 2026), ***soit 30 jours***
- Horaire flexible
- Chèques-repas après 6 mois d'entrée en fonction
- Pension complémentaire (3%) – 2ème pilier

PROFIL DE FONCTION

Le travailleur social aura pour fonctions :

- D'accompagner un public adulte fortement marginalisé et/ou d'origine étrangère
- D'accompagner ces personnes dans la construction de leur projet de vie, dans leurs démarches administratives et psycho-sociales
- De réaliser avec ces personnes un Projet individualisé d'Intégration Sociale et les accompagner dans la mise en place de celui- ci ;
- D'accompagner des étudiants dans le cursus scolaire ;
- D'accompagner des personnes précarisées dans un parcours de formation ;
- D'assurer un suivi administratif des dossiers
- D'imaginer et d'organiser des animations/ateliers à destination d'un public fragilisé
- De procéder à l'évaluation tant des participants que des activités proposées
- De rechercher et prendre contact avec des partenaires extérieurs
- De participer à des réunions d'équipe
- De travailler dans un esprit d'équipe avec l'ensemble des services du Département social et du CPAS, en général
- D'établir et d'entretenir les relations avec d'éventuels employeurs, dans le cadre l'engagement et de la mise à disposition selon les articles 60§7 et 61 de la Loi Organique des CPAS
- De réaliser des évaluations de bénéficiaires sous contrat « article 60§7 et 61 » de la Loi Organique des CPAS
- De proposer des stratégies d'emploi en vue de mener une politique de mise à l'emploi en bonne connaissance de toutes les aides à l'emploi existantes.

APTITUDES REQUISES

Il devra donc pouvoir faire preuve des qualités suivantes :

- Larges compétences relationnelles (capacité d'entrer en contact avec des responsables, directeurs, bénéficiaires, collègues, des partenaires extérieurs, de participer à des réunions)
- Bonnes connaissances des législations relatives aux CPAS (loi organique, loi de 1965, DIS, PIIS,...). La connaissance de la législation relative aux droits des étrangers est un plus
- Capacité d'autonomie, de prise de responsabilités
- Bonne gestion du stress et de l'agressivité
- Capacité de travailler en réseau, de collaborer
- Grande capacité d'écoute et de prise de recul
- Capacité d'évaluation, d'observation
- Capacité d'accompagnement psychosocial des personnes précarisées
- Bonne capacité rédactionnelle et de classement, orthographe irréprochable
- Rigueur administrative (respect des délais, conditions d'octroi des aides...)
- Grande polyvalence
- Flexibilité
- Une disponibilité immédiate est un atout

MODALITES DE DEPOT DE CANDIDATURE

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une copie du diplôme et du permis de conduire, doivent être adressées par pli ordinaire ou courriel à Monsieur le Directeur Général du CPAS, Chaussée de Braine 47 C – 7060 Soignies, email : direction@cpas-soignies.be pour ***le 6 décembre 2026 au plus tard***.
Les documents annexés à la présente candidature doivent être transmis impérativement à cette date. A défaut, la candidature ne sera pas prise en considération.

Pour le Centre,

La Directrice Générale f.f.,

Linda JAMAELS

Centre Public d'Action Sociale

Le Président,

Hubert DUBOIS